



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-treizième session
Rome, 12-13 septembre 2001

**ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LE SECRÉTARIAT DU
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA (ONUSIDA)**

1. Le Conseil d'administration est invité à noter que le Fonds a l'intention de conclure un accord de coopération avec le Secrétariat du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
2. Conformément à l'article 8, section 2, de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil d'administration est prié d'autoriser le Président à négocier et à parachever un accord de coopération entre le Fonds et le Secrétariat d'ONUSIDA dans des conditions analogues à celles d'autres accords de même nature qui ont déjà été conclus entre le Fonds et d'autres institutions. Le texte de l'accord de coopération à négocier et à conclure sera soumis au Conseil d'administration pour information à une session ultérieure.
3. Des informations générales utiles relatives au Secrétariat d'ONUSIDA figurent en annexe au présent document.

ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LE SECRÉTARIAT DU PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA (ONUSIDA)

Mission. La mission du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA est de piloter, de renforcer et d'appuyer une réponse plus large à l'épidémie, de façon à:

- prévenir la propagation du VIH;
- soigner et aider ceux qui sont atteints de la maladie;
- réduire la vulnérabilité des individus et des communautés face au VIH/SIDA;
- atténuer l'impact socio-économique et humain de l'épidémie.

ONUSIDA est coparrainé par sept organisations: Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation mondiale de la santé (OMS) et Banque mondiale.

Le Secrétariat d'ONUSIDA a pour tâche d'appuyer, de promouvoir et d'informer l'action menée par ONUSIDA en tant que principal agent d'une réponse urgente, coordonnée et globale à l'épidémie. Pour s'acquitter de cette tâche, il joue un rôle de coordination et d'animation à haut niveau, exhortant les organisations politiques et sociales à se mobiliser rapidement et fournissant une information de grande qualité afin d'atteindre les objectifs d'ONUSIDA.

Activités. À mesure que les opérations de lutte contre l'épidémie s'amplifient, le Secrétariat cherche à appuyer des partenaires de plus en plus nombreux et divers, en mettant l'accent sur la conduite des processus impulsés par les pays. En particulier, ses activités sont les suivantes:

- élaborer et diffuser des stratégies et des méthodes efficaces pour prévenir la propagation du VIH et atténuer l'impact de l'épidémie sur les ménages, les communautés et différents secteurs de la société;
- fournir le soutien technique et institutionnel et l'information nécessaires pour répondre efficacement à l'épidémie;
- appuyer le renforcement de la planification, de la coordination des politiques et de l'élaboration des stratégies concernant le VIH/SIDA dans le système des Nations Unies, notamment en appuyant les dirigeants et les mécanismes de coordination nationaux; et
- plaider à l'échelon international et national en faveur d'une intensification de la lutte contre l'épidémie.

Organe directeur. Le Conseil de coordination du Programme est l'organe directeur d'ONUSIDA; il est composé de 22 États membres élus par le Conseil économique et social, avec une répartition géographique (cinq États d'Afrique, cinq États d'Asie, deux États d'Europe orientale, trois États d'Amérique latine et des Caraïbes et sept États d'Europe occidentale et autres).

Chacune des organisations coparrainantes d'ONUSIDA est membre permanent et a le droit de participer à toutes les séances du Conseil de coordination, mais sans droit de vote.

Cinq organisations non gouvernementales (ONG) – trois de pays en développement et deux de pays développés ou en transition – sont invitées à participer aux réunions du Conseil de coordination, sans droit de vote. Chacune représente une des cinq régions: Afrique, Asie/Pacifique, Europe, Amérique latine/Caraïbes et Amérique du Nord.



Comité des organisations coparrainantes d'ONUSIDA. Le Comité des organisations coparrainantes permet à ces organisations d'examiner régulièrement les questions qui présentent une importance majeure pour le Programme et d'influer sur ses interventions et sa stratégie. Il se compose de représentants des sept organisations coparrainantes et du Secrétariat d'ONUSIDA.

Établissement. ONUSIDA a été lancé par le Conseil économique et social par sa résolution 1994/24. Il est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 1996. Au début de cette année-là, l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'UNESCO, l'OMS et la Banque mondiale, qui étaient les six organisations coparrainantes au départ, ont signé un mémorandum d'accord. En mars 1999, le PNUCID est devenu la septième organisation coparrainante. Le programme est administré par le Secrétariat d'ONUSIDA à Genève.

Budget. Le budget d'ONUSIDA pour la période 2000-2001 totalise 140 millions de USD, dont 85 millions de USD couvrent les dépenses du Secrétariat. Le prochain budget biennal du Secrétariat, pour l'exercice 2002-2003, restera au même niveau, tandis que l'enveloppe budgétaire totale d'ONUSIDA passera à 190 millions de USD.

Collaboration avec le système des Nations Unies. Le Secrétariat collabore étroitement avec les organisations coparrainantes du Programme, mais il a aussi conclu des accords de collaboration avec d'autres organisations du système des Nations Unies: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation internationale du travail (OIT), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Département des opérations de maintien de la paix.

Relations intergouvernementales et relations avec les ONG. Le Secrétariat d'ONUSIDA travaille en partenariat avec les États, les ONG et les entreprises.

Siège du Secrétariat. Le Secrétariat d'ONUSIDA est basé à Genève (Suisse).

Personnel. Le Secrétariat d'ONUSIDA a un effectif total de 129 administrateurs, dont 71 affectés aux bureaux extérieurs (couvrant un ou plusieurs pays) et 58 à Genève.